



Miss France 1973 et ses dauphines à l'issue de l'élection.



(Photo Guy Meingault)

Petite sortie, sous le froid... et le regard des Poitevins, place du Maréchal-Leclerc.

ALETTE MOSSON (MISS DIJON - Hte - BOURGOGNE) ÉLUE MISS FRANCE 1973 l'autre nuit à Poitiers

Gracieuse blonde aux yeux verts, Alette Mosson, une Dijonnaise de 17 ans et demi, a été élue « Miss France 1973 ». La nouvelle reine de beauté a été couronnée à Poitiers dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Cette élection était patronnée par le Comité Miss France que préside M. Raibaut. Ainsi, Alette Mosson devient la rivale d'Isabelle Krumacker, désignée jeudi dernier à Paris comme Miss France par le comité qu'anime M. de Fontenay. Pour dauphines, Alette à Bernadette Bizaguet, 20 ans, Miss Centre-Ouest (élu Miss Élegance France) et Anne-Marie Stefani, 20 ans, Miss Côte d'Azur.

Et puis, il y a huit autres lauréates. En effet, le comité de M. Raibaut a créé une nouvelle compétition de beauté, la Coupe Miss France. Parallèle à la Coupe de France de football, ce concours va opposer en quarts de finale, demi-finales et finale huit ambassadrices du charme. Dans cette sélection de huit candidates, on retrouve Martine Vitiello, Miss Outre-Mer, qui avait battu les records à l'applaudimètre, et notre charmante Miss Poitou, Claudine Andrier.

Bien sûr, cette élection de Miss France s'appuyait sur une soirée de gala, avec réveillon et nuit dansante. Et, même si le public a marqué étonnement et parfois désaccord avec le choix du jury lors de la proclamation des résultats, cette nuit de la Saint-Sylvestre aura été une belle réussite. Elle est à inscrire à l'actif du G.C.I.A. qui, selon la formule lancée par son président, M. Texier, signifiait pour la circonstance : « Galeté par le Charme, l'insouciance et l'Ambiance ».

La fausse alerte à la bombe déclenchée 90 minutes avant le début de la soirée n'a pas troublé le déroulement du gala au Palais des Expositions. Les seuls éclats de cette nuit d'élection ont été ceux de la beauté et de la bonne humeur.

En ouverture de programme, le président Jean Raibaut a remis, décernés par le comité, sont

FAUSSE ALERTE A LA BOMBE avant l'ouverture du gala Miss France

Vers 20 h 30, dimanche, un inconnu a téléphoné à notre « Il y a une charge de plastique dans le vestiaire des candidates. Il faut vite prévenir la police. Je ne peux pas vous donner mon nom, je suis surveillé. »

Une fouille minutieuse des lieux par les services du commissariat de police a permis de constater que la bombe n'avait jamais existé que dans l'imagination du correspondant anonyme. Cette opération de détection s'étant déroulée bien avant l'ouverture du gala, seuls les organisateurs étaient au courant de l'affaire. Et pas la moindre brève d'inquiétude n'est venue ternir cette soirée.

On s'interroge sur les mobiles et la personnalité de l'auteur de cette fausse alerte.

Trois présentations des concurrentes

Trois défilés étaient prévus pour les trente-huit candidates. Premier passage en costume folklorique, deuxième en robe longue, et troisième en maillots de bain. Les premiers applaudissements ont marqué la présentation des concurrentes dans la tenue qui symbolisait leur province.

Avant la seconde phase du concours de beauté, M. Texier, président du G.C.I.A., a présenté ses vœux à l'assistance.

Le second défilé, présenté par M. Jean Dony et Jack Henry, délégués régionaux du comité et dirigeants de l'A.A.C.O., grâce aux ovations plus ou moins nourries du public, permettait de découvrir ses préférences. En robe du soir, la palme revenait à Miss Outre-Mer, Miss Loire, Miss Poitou et Miss Corse.

Evidemment, le troisième et dernier défilé — celui en maillots de bain — était le plus attendu. Après le charme du vêtement folklorique et l'élégance de la robe du soir, il allait permettre de juger les pur critères de la plastique des candidates.

Atmosphère bon enfant dans la salle

Nos trois couleurs avaient trouvé avec le dernier défilé une

hampes pleines de charme gracieux. Pour leur présentation d'ensemble sur scène, les aspirantes au titre de Miss France 1973 s'alignaient, de front, après une soixante grande manœuvre. Moulées dans leurs maillots bleus, blancs et rouges, elles formaient la plus ravissante des fresques tricolores. Puis, individuellement, elles allaient évoluer sur la piste. Une fois d'abord, puis une seconde pour recueillir les applaudissements du public. Ce deuxième passage avait pour but d'indiquer au jury (détenant, seul, le pouvoir de décision), les vœux de l'assistance. Miss Voges, Miss Corse, Miss Orange-Vauluse et surtout Miss Outre-Mer (Martine Vitiello) ont fait osciller un applaudimètre pourtant peu sensible.

La parole était maintenant au jury, composé de dix personnalités poitevines et de onze membres du comité de M. Raibaut. En attendant la proclamation des résultats, avec le bal animé par les orchestres Lionel Raffault et Swinging Jazz Group, l'atmosphère devenait de plus en plus animée, de plus en plus bon enfant.

Et il convient de mentionner que les majorités de la musique du C.E.P., attentives et pressées auprès des tables du public, ont contribué à la perfection du déroulement de cette nuit de gala.

Les résultats officiels

Les résultats des délibérations du jury ont été annoncés par M. Raibaut.

D'abord, la liste des candidates sélectionnées pour la Coupe Miss France : Miss Outre-Mer, Miss Corse, Miss Poitou, Miss Corse, Miss Sports d'Hiver, Miss Voges, Miss Toulon et Miss Cevennes.

Bernadette Bizaguet, 20 ans, Miss Centre-Ouest, a été ensuite proclamée Miss Élegance-France. C'est-à-dire qu'elle sera le mannequin-vedette du comité, l'ambassadrice de l'élégance française.

Et enfin, il y eut l'annonce du scrutin devant désigner Miss France et ses deux dauphines. Les critères du jury n'étaient pas tous identiques à ceux du public. Il y eut quelques mouvements divers dans la salle, qui se mélaient aux applaudissements.

Voici les résultats officiels de cette élection :

● Miss France : Alette Mosson, 17 ans et demi, Miss Dijon-Haute-Bourgogne.

● Première dauphine : Bernadette Bizaguet, 20 ans, Miss Centre-Ouest.

● Seconde dauphine : Anne-Marie Stefani, 20 ans, Miss Côte d'Azur.



Le défilé en costume folklorique.

(Photo I.-C.)

TIERCÉ DE LA BEAUTÉ de Centre - Presse LES NUMÉROS GAGNANTS



1

MISS FRANCE 1973 : M^{lle} Alette Mosson (Miss Dijon - Haute-Bourgogne)



2

MISS ÉLEGANCE : M^{lle} Bernadette Bizaguet (élue, le 15 août Miss Centre-Ouest)



3

MISS CÔTE D'AZUR : M^{lle} Anne-Marie Stefani

N° 28

N° 15

N° 3



TAILLEURS ET ENSEMBLES COSTUMES VESTES ET PANTALONS PARDESSUS IMPERMEABLES



Anne-Marie STEFANI : éblouissante dauphine

Mannequin d'une beauté délicate, Anne-Marie Stefani, 20 ans, Miss Côte d'Azur a été élue dauphine de Miss France. Avec une taille de 1 m. 74, elle présente un joli tiercé-mesurations : 90 - 60 - 90.

Je suis née à Longwy, le 1er juin 1952, mais je vis à Antibes, boulevard d'Aiguillon. Je suis mannequin et coiffeuse, nous apprend Anne-Marie. Elle ajoute :

C'est par hasard que le 30 juin dernier, je m'étais présentée à Cannes, à l'élection de Miss Côte d'Azur. Et j'ai été élue. Je suis très contente d'avoir été désignée comme dauphine de Miss France. Cette élection ne va pas changer mon style de vie, mais je pense à monter à Paris pour mon travail.

Venue à Poitiers en voiture, elle n'a pas envoyé de télégramme à son père — employé municipal à Antibes — pour avoir la joie de lui annoncer elle-même la bonne nouvelle. Y. M.

destinés à récompenser des personnes extérieures à l'organisation lui ayant apporté un sérieux concours dans la réalisation de ses manifestations. Parmi les récipiendaires, M. Gérard Texier, président du G.C.I.A. de Poitiers.

Une Miss France sportive :

" JE VEUX FAIRE DES RALLYES AUTOMOBILES "

Un ravissant minois encadré d'une chevelure blonde, et des yeux de la fascinante couleur de l'émeraude. Elle mesure 1 m. 74 et ses mensurations confinent à la perfection : tour de poitrine : 85 cm. ; tour de taille : 60 cm. ; tour de hanches 80 cm. C'est Miss France 1973, Alette Mosson pour l'état civil.

Je suis une vraie Dijonnaise. Je suis née le 2 juin 1955 à Dijon. C'est dans cette ville, où je réside 53, rue des Tivolis, que je poursuis mes études commerciales. Et, il y a quinze jours à peine, j'ai été élue Miss Dijon-Haute-Bourgogne, révèle Alette Mosson.

Sportive accomplie, elle a pratiqué l'athlétisme pendant 5 ans et elle est championne du 4 fois 100 mètres ! Y. M.

Mais ce qui me passionnerait surtout, c'est de faire des rallyes automobiles. Comme papa, ajoute la nouvelle Miss France. Et, en effet, en matière de sport automobile, elle a de quoi tenir : son père, garagiste à Dijon, est rallyeman depuis 20 ans. Il a couru et gagné l'an dernier, au Championnat de France, il est commissaire technique de la Fédération Française de Sport automobile...

Hormis le sport, elle aime aussi le cinéma, le rock et les chansons de Gérard Lenormand. Alette avoue franchement : Je suis très heureuse d'avoir été élue, d'autant que je ne l'espérais pas.

Et peu après, elle a appris une autre bonne nouvelle : elle participera au rallye auto de Bourgogne, le 27 janvier prochain. Y. M.

Élue à Poitiers MISS FRANCE (bis) FÉLICITÉE PAR SON PÈRE

B LONDE aux yeux verts, Alette Mosson, une étudiante dijonnaise de 17 ans et demi a été élue « Miss France », à Poitiers, dans la nuit de la Saint-Sylvestre. Son investiture émane du comité présidé par M. Raibaut. Elle devient ainsi la rivale de la première Miss France désignée jeudi dernier par le comité que préside M. de Fontenay, Isabelle Krumacker. M^{lle} Bizaguet, 20 ans, Miss Centre-Ouest, élue Miss Élegance, devient première dauphine. La seconde dauphine, c'est Anne-Marie Stefani, 20 ans, Miss Côte d'Azur.

Alette Mosson, Miss France, mesure 1 m. 67 et son tiercé mensurations est le suivant : 85 - 60 - 80. Sportive accomplie, elle rêve de participer à des rallyes automobiles. Ci-dessus : le premier hommage rendu à Miss France, celui de son père, qui est aussi le premier de ses admirateurs. (Photo C.P.)

(VOIR EN PAGE 3)